



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Comminges Pyrénées

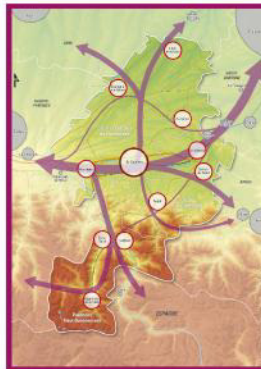
Quel cadre de vie pour demain ?

2. Diagnostic territorial

Le portrait

+ 413 habitants par an	77 545 habitants 236 communes 2 140 km ²	26 677 emplois dont 70 % dans l'économie présentielle
+ 350 logements par an		78 % des actifs occupés travaillent sur le Pays
+ 80 ha artificialisés par an		135 établissements scolaires en 2015
6000 logements vacants		2 000 exploitations agricoles 26 000 ha d'estives
1000 hébergements touristiques pour 18 000 lits		10 sites Natura 2000 70 ZNIEFF 800 km ² de forêts
187 ha disponibles immédiatement pour l'accueil d'entreprises		4 stations de ski 2 stations thermales

Les enjeux



- Valoriser l'environnement, le patrimoine et le cadre de vie, facteurs de richesse et d'attractivité
- Conforter le rôle structurant de l'agriculture et du tourisme dans l'attractivité économique
- Améliorer les services et les mobilités sur l'ensemble du territoire et à partir des pôles de services
- Réintégrer le commerce dans le tissu urbain et rapprocher les activités économiques de la population

Le défi

Au sein d'un territoire étendu et contrasté, le SCOT compte valoriser les nombreux atouts et opportunités, pour renforcer sa position de carrefour entre métropole et ruralité, entre plaine et montagne. L'attractivité économique, agricole, touristique et patrimoniale doit porter le développement et l'amélioration du cadre de vie des populations.



Informez-vous et donnez votre avis sur <http://www.commingespyrenees.fr/les-projets/scot> ou sur les registres mis à disposition au siège des communautés de communes et du PETR Pays Comminges Pyrénées



SCoT
Comminges Pyrénées





Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Comminges Pyrénées

Quel cadre de vie pour demain ?

3. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Axe 1 Un territoire naturel remarquable, dont l'environnement préservé est un moteur fort de son attractivité et de son développement

Préserver, remettre en état et valoriser la richesse environnementale

Développer le potentiel naturel et énergétique

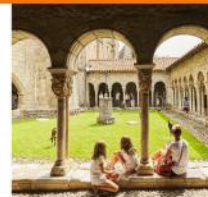


Axe 2 Un territoire chargé d'histoire et préservé pour une offre touristique diversifiée

Valoriser les atouts du territoire autour du tourisme et des loisirs

Développer l'offre d'hébergements touristiques et organiser les déplacements

Favoriser la mise en réseau des acteurs et la promotion touristique



Axe 3 Un territoire face au défi du développement d'une agriculture durable

Limiter la consommation des terres agricoles pour protéger l'agriculture

Développer les dynamiques locales en faveur du maintien des agriculteurs

Favoriser les évolutions des filières agricoles et la diversification des exploitations



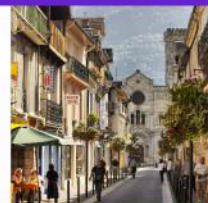
Axe 4 Un territoire d'accueil pour l'activité économique

Développer l'attractivité du territoire pour la création d'emplois et l'accueil d'entreprises

Créer une stratégie économique autour du potentiel existant des zones d'activités

Favoriser le développement de l'activité économique au plus près des habitants

Faire des ressources naturelles locales un levier de développement économique



Axe 5 Un territoire de vie, solidaire, innovant et accessible

Mettre en œuvre une stratégie de développement du logement

Répondre aux besoins en services et en équipements de la population

Consolider l'accessibilité du territoire et promouvoir les communications



Axe 6 Un territoire ouvert vers l'extérieur

Développer des synergies économiques avec les territoires limitrophes

Mutualiser les moyens et coopérer de façon solidaire avec d'autres territoires

Informez-vous et donnez votre avis sur
<http://www.commingespyrenees.fr/les-projets/scot>
ou sur les registres mis à disposition au siège des communautés de communes et du PETR Pays Comminges Pyrénées





Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Comminges Pyrénées

Quel cadre de vie pour demain ?

4. L'environnement dans le SCoT

Le SCoT, un document intégrateur qui prend en compte :

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Chartes des Parcs Naturels Régionaux

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

Schéma Régional Climat Air Energie

Plans de Prévention des Risques

Schéma départemental des Carrières

L'Etat Initial de l'Environnement

C'est le portrait du territoire au moment de l'élaboration du SCoT. Il analyse l'environnement au sens large du terme pour dégager des enjeux qui orientent le projet de territoire.

Légende

Enjeux par secteur :

- Les coteaux du Bas Comminges :**
 - La diversification de l'agriculture
 - Le risque de banalisation des formes urbaines
 - Le maintien des structures arborées
- Le plateau de Lannemezan :**
 - La préservation des sites de bassins et fonds de vallées
- Les petites pyramides :**
 - Le maintien du maillage bocager et des milieux agro-pastoraux
- La plaine de la Garonne :**
 - Le cumul d'enjeux écologiques et d'aménagement
 - Les nombreux éléments de fragmentation des milieux naturels
 - La pression sur les paysages (réhabilitation des centres et le long de la RD17)
 - Les parcs industriels à assumer
- Le piémont des pyrénées :**
 - Le respect des implantations urbaines dans cet espace de transition entre plaine et montagne
 - La maîtrise du mitage par l'urbanisation
- Les hautes vallées :**
 - Le cumul de contraintes et la concurrence pour l'espace
 - Le risque de banalisation des formes urbaines
 - Le maintien du potentiel hydroélectrique, dans le respect des équilibres écologiques
- Les Pyrénées gersaises :**
 - Les paysages montagnards emblématiques et consociés
 - Le réseau hydrographique et de biodiversité
 - Les milieux et paysages dépendants de l'activité agro-sylvo-pastorale
 - La valorisation de la biomasse

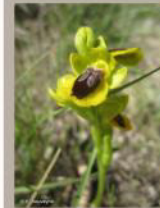
Enjeux transversaux :

- Les axes de co-stabilité des sites protégés
- La continuité des milieux pyrénéens
- Les pratiques des sports de pleine nature
- Le risque inondation
- Le développement raisonné de la viticulture

L'évaluation environnementale



C'est un processus par étapes qui se déroule tout au long du projet.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Il constitue le projet politique du SCoT. Sur la base des enjeux identifiés dans l'EIE, il fixe des orientations sur la qualité paysagère, la protection et la mise en valeur des espaces naturels/agricoles/forestiers, la préservation et la mise en valeur des ressources naturelles, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.



Elle permet d'évaluer les conséquences et impacts des orientations du SCoT sur l'environnement du territoire.



Elle précise aussi les mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts du projet sur l'environnement.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs

C'est le volet réglementaire du SCoT, la traduction opérationnelle des orientations du PADD. Il fixe notamment des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il comprend des mesures obligatoires (prescriptions) et incitatives (recommandations).



Informez-vous et donnez votre avis sur <http://www.commingespyrenees.fr/les-projets/scot> ou sur les registres mis à disposition au siège des communautés de communes et du PETR Pays Comminges Pyrénées



SCoT
Comminges Pyrénées

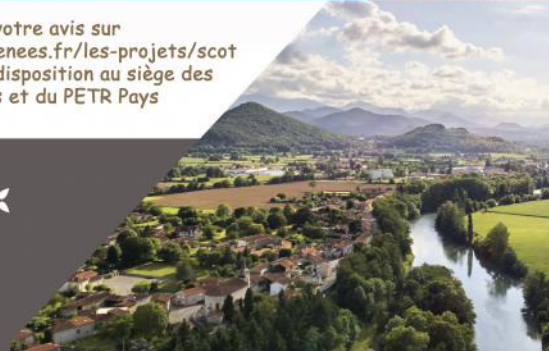




Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Comminges Pyrénées

Quel cadre de vie pour demain ?

5. Document d'Orientation et d'Objectifs

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Document opposable du SCOT, il présente l'**orientation** (les ambitions à tenir) et les **objectifs** (les résultats à atteindre) du SCoT. Ce DOO est décliné en mesures qui sont réparties en trois catégories :

Les **mesures de compatibilité** ; 3 ans au plus tard après l'approbation du SCoT, tous les documents d'urbanisme du Pays Comminges Pyrénées doivent être compatibles avec ces mesures .

Exemple : « les documents d'urbanisme prévoient de réduire les logements vacants ».

Les **mesures recommandées** sont proposées à tous les acteurs du territoire (institutions, collectivités, associations, entreprises...). Ils sont sollicités afin de participer au SCoT en appliquant ces mesures, dans le cadre de leurs missions et sans obligation juridique.

Exemple : « les collectivités s'engagent à réhabiliter des logements anciens en tenant compte des enjeux d'isolation thermique ».

Les **mesures d'accompagnement** seront mises en œuvre par le PETR Pays Comminges Pyrénées dès l'approbation du SCoT. Elles participent et animent le projet en accompagnant, évaluant et coordonnant les actions du SCoT.

Exemple : « le PETR Pays Comminges Pyrénées engage un plan marketing afin de renforcer l'image et la notoriété du territoire ».

Le projet traduit dans le DOO

Un modèle de développement durable est proposé, reposant sur les 3 communautés de communes du Pays, 11 pôles de 24 communes et 212 communes rurales. Ce modèle se développe sur la période 2015-2030.

1 pôle urbain principal (St-Gaudens) et 10 pôles structurant

Environ 10 000 habitants supplémentaires

610 à 710 nouveaux habitants par an

3 400 emplois nouveaux créés

Le pastoralisme et la forêt au cœur des enjeux agricoles et naturels de la montagne

Une consommation de foncier économique limitée à 110 ha

Le foncier agricole protégé et l'installation de nouveaux exploitants facilitée

Une stratégie commerciale privilégiant les bourgs-centres des pôles

La rénovation énergétique au cœur de la réhabilitation du bâti existant

Plus de 50% de réduction de la consommation des espaces naturels et agricoles

Le changement climatique pris en compte dans les documents d'urbanisme

Le tourisme durable, pilier du développement et de l'attractivité

Le modèle de Développement à l'horizon 2030

- 1 pôle urbain principal (St-Gaudens) et 10 pôles structurant
- 11 pôles de 24 communes
- 212 communes rurales
- 3 communautés de communes
- 10 000 habitants supplémentaires
- 610 à 710 nouveaux habitants par an
- 3 400 emplois nouveaux créés
- 110 ha de foncier économique consommé
- Le foncier agricole protégé et l'installation de nouveaux exploitants facilitée
- Une stratégie commerciale privilégiant les bourgs-centres des pôles
- La rénovation énergétique au cœur de la réhabilitation du bâti existant
- Plus de 50% de réduction de la consommation des espaces naturels et agricoles
- Le changement climatique pris en compte dans les documents d'urbanisme
- Le tourisme durable, pilier du développement et de l'attractivité

Et ensuite ?



Informez-vous et donnez votre avis sur <http://www.commingespyrenees.fr/les-projets/scot> ou sur les registres mis à disposition au siège des communautés de communes et du PETR Pays Comminges Pyrénées



SCoT
Comminges Pyrénées

